



ACADÉMIE DE BESANÇON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EXERCICE ACADÉMIQUE RISQUES MAJEURS

Vendredi 5 avril 2024

Les élèves et l'ensemble de la communauté éducative de l'académie de Besançon sont confrontés, de façon régulière, à un exercice académique d'entraînement de mise en œuvre du plan particulier de mise en sûreté (PPMS).

Un exercice a été déclenché ce vendredi 5 avril 2024 à 9 h 05 afin de tester la chaîne d'alerte entre les structures scolaires, les DSDEN, et le rectorat.

Pour la première fois, les écoles et établissements scolaires ont été confrontés à un exercice lié à la survenue d'un risque majeur. Les risques majeurs désignent les aléas technologiques (accidents industriels, nucléaires) et naturels (inondation, tempête, séisme, avalanche, etc.) qui peuvent mettre en danger les élèves et la communauté éducative.

Le scénario était commun à toutes les structures scolaires (écoles, collèges, ÉREA et lycées) : « Un accident de la circulation impliquant un poids lourd s'est produit à proximité immédiate de la structure scolaire (environ 300 m). La citerne d'ammoniac-liquéfié sous pression a été localement endommagée (fuite importante). Une odeur forte et piquante est perceptible avec effets lacrymogènes et gênes respiratoires. ».

Toutes les structures scolaires ont été mises en alerte sur l'instant. Chaque directeur d'école ou chef d'établissement a été libre d'apporter la réponse la plus adaptée à la situation et à la configuration des lieux en lien avec le PPMS. La durée de l'exercice a été à la discrétion de chaque responsable de structure scolaire.

Cet exercice d'ampleur a été organisé avec le concours de près de 200 observateurs (policiers nationaux et municipaux, gendarmes, pompiers, militaires, élus locaux, agents de l'État et des collectivités) qui se sont rendus dans des structures scolaires de l'académie. Ainsi, 10 % de ces structures ont été suivies en cours d'exercice par un observateur extérieur. Les observations effectuées nourrissent ainsi un retour d'expérience collectif.

Cet exercice pédagogique a pour objectif :

- de développer une culture de la sécurité dans les structures scolaires publics et privés sous contrat, en partenariat avec les autres services de l'État et les collectivités territoriales ;
- d'exercer les élèves et l'ensemble de la communauté éducative à réagir lors du déclenchement du Plan particulier de mise en sûreté risques majeurs ;
- d'identifier les points de satisfaction, les éventuels dysfonctionnements et axes d'amélioration.

Guillaume RIVOIRE
Rectorat de la région académique
Bourgogne-Franche-Comté et de l'académie de
Besançon